



VB/cf - Div n° 5588_12

Paris, le 8 décembre 2021

PROGRAMME DE VEILLE 2021 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 97 CONCERNANT SODEXO

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2021 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.

END

SODEXO

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 14 DECEMBRE 2021

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 13 : Politique de rémunération**

Analyse

La politique de rémunération du Directeur Général présentée au vote des actionnaires n'exclut pas un maintien du bénéfice des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise, ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 : 2-3 paragraphe 2-3-4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

- **RESOLUTION 14 : Approbation des éléments de rémunération ex post**

Analyse

Les éléments de rémunération du Directeur Général en fonction jusqu'au 30/09/2021 intègrent le bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de ses fonctions ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 : 2-3 paragraphe 2-3-4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

- **RESOLUTION 20 : Attribution d'actions gratuites**

Analyse

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 2,5 % du capital.

L'éventualité d'un maintien du bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de ses fonctions ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG. Par ailleurs les critères de performance susceptibles de conditionner l'attribution d'actions gratuites restent insuffisamment précis.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 : 2-3 paragraphe 2-3-4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

GOUVERNANCE

1. Composition du conseil d'administration de SODEXO (post AG en cas d'adoption des résolutions correspondantes)

Le conseil d'administration de SODEXO comportera, à l'issue de l'assemblée générale 70% de membres libres d'intérêts hors représentant des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Sophie Bellon-Clamens	Présidente Représentante d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	60	FR	32	2023	0	2		M	
<input checked="" type="checkbox"/>	François-Xavier Bellon	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	56	FR	32	2024	0	1	M		
	Nathalie Bellon-Szabo	Représentante d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	57	FR	32	2023	1	1		M	
	Philippe Besson	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	65	FR	7	2023	0	1			M
	Cathy Martin	Représentante des salariés	Non-libre d'intérêts	90%	F	49	CA	6	2024	0	1	M		
	Françoise Brougher		Libre d'intérêts	92%	F	56	US	9	2023	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Baptiste Chasseloup de Chatillon		Libre d'intérêts	N.A.	M	56	FR	Nouveau	2024	1	1	M		
	Federico J. Gonzalez Tejera		Libre d'intérêts	100%	M	57	ES	1	2023	0	1			
	Véronique Laury		Libre d'intérêts	100%	F	56	FR	1	2022	0	2	M		
	Luc Messier		Libre d'intérêts	100%	M	57	US	1	2022	0	2		M	
	Sophie Stabile		Libre d'intérêts	100%	F	51	FR	3	2022	1	1	P		M
	Cécile Tandeau de Marsac		Libre d'intérêts	100%	F	58	FR	4	2023	0	2		P	P

2. Spécificités

Les statuts de la société SODEXO comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de quatre ans.

✉

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET